

Les subsides

M. Fulton: Monsieur le Président, persuadé que le ministre ne tolère pas de bavures, je vais donc saisir l'occasion de lui demander quelques éclaircissements. Il reconnaît sans doute que le budget des dépenses 1986-1987 du ministère de l'Agriculture prévoit, pour les Forêts, quelque \$500,000 pour le commerce du bois d'oeuvre et les difficultés découlant de la question à l'étude aujourd'hui. On a ajouté environ la moitié d'une année-personne.

M. Merrithew: Quatorze années-personnes.

M. Fulton: On a prévu 14 nouvelles années-personnes? Nous verrons la prochaine fois que le ministre se présente au comité.

Je voudrais que le ministre me donne son point de vue sur l'avenir de la question. A ce que je sache, si les États-Unis ne sont pas satisfaits des propositions de notre envoyé d'ici lundi prochain, la recommandation d'imposer des droits compensateurs pourrait se faire en principe dès lundi, mais le secrétaire au Commerce n'attendra pas les 20 jours prévus pour prendre sa décision. Il avancera les choses d'une semaine si bien que ce n'est que dans treize jours à compter de lundi prochain que sera rendue la décision relativement à la validité des droits compensateurs. Or, il est prévu que les négociations sur le libre-échange commenceront au milieu de la semaine prochaine. À cause du moment choisi, il serait avantageux pour les intérêts américains concernés que la pétition soit déposée le lundi suivant plutôt que lundi prochain, de sorte qu'elle tomberait au milieu de négociations qui sont censées commencer au milieu de la semaine prochaine. Je voudrais que le ministre me fournisse des précisions à ce sujet.

Ma deuxième question a trait aux dispositions du projet de loi Gibbons, concernant le prix des matières premières dont le ministre a parlé ainsi qu'à la nouvelle disposition sur le droit de coupe. Comme le ministre le sait, le sous-comité a adopté le projet en octobre dernier de sorte qu'il pourrait être présenté au Congrès à très brève échéance.

Le ministre croit-il qu'il est probable que les démarcheurs de la puissante industrie forestière américaine en poste au Capitole, accepteront la proposition de notre émissaire même si le Canada refuse de concéder quoi que ce soit en matière de fixation des prix au volume? En second lieu, croit-il qu'il est probable que les purs et durs du Sénat et du Congrès, républicains et démocrates, qui ont été très actifs dans cette affaire, acceptent les propositions du projet Gibbons? Cette voie leur assurerait un nouveau processus leur permettant d'évaluer d'une façon arbitraire le bois sur pied et les droits de coupe des États-Unis d'une part et sur les terres domaniales ou privées au Canada d'autre part par opposition au nouveau mécanisme compensateur, même si des décisions récentes de la Commission du commerce international et du département du Commerce semblent indiquer qu'il y a plus de chances qu'ils puissent obtenir un droit compensateur contre le Canada en vertu de la formule de 1986 plutôt que de celle de 1982-1983 en vertu de laquelle le Canada n'a eu gain de cause que dans une proportion de 1 p. 100.

• (1620)

M. Merrithew: Monsieur le Président, je tiens à répondre à trois ou quatre observations du député de Skeena. Tout d'abord, si j'ai insisté sur le droit compensateur, c'est que la valeur en a

été évaluée en dollars et en pourcentage ce matin. Nous ne voudrions pas que les Canadiens s'imaginent que cette requête a déjà été soumise. Elle ne l'a pas encore été. Cependant, les chiffres ont été fournis en dollars et en pourcentage. Le député lui-même a dit que l'échéance approchait, ce qui pourrait bien être le cas. Je voulais m'assurer que les Canadiens ne soient pas induits en erreur.

Dans l'intervalle, les négociations et les discussions vont se poursuivre demain. Comme le député le sait elles seront importantes incontestablement. Il a tout à fait raison de dire qu'un sous-comité a approuvé la notion des droit de coupe dans la législation commerciale et que la Chambre doit en être saisie. Il a également tout à fait raison de dire que les expressions comme celle-là dans la loi constituent une menace pour nous. Quoi qu'il en soit, la loi n'a pas été encore adoptée.

Le député sait également que de nombreux sénateurs vont chercher à se faire réélire l'automne prochain et qu'il y aura probablement des compromis, comme cela s'est toujours fait dans leur régime démocratique, c'est-à-dire qu'ils peuvent accepter d'appuyer un aspect de la législation commerciale en échange de quelque chose d'autre. Cependant, nous ne sommes pas dans le secret, et tout ce que nous puissions faire est d'adresser les plus vives instances à tous les membres du Congrès et du Sénat américains pour leur faire comprendre que, selon nous, cela ne serait pas de nature à favoriser le libre-échange, ni même la libéralisation des échanges.

M. Fulton: Monsieur le Président, j'ai une brève question supplémentaire à poser. Hier soir, le gouvernement de la Colombie-Britannique, le ministre le sait, a été informé directement par télégramme de la dernière proposition des envoyés canadien et américain au chapitre des concessions. Est-ce que le ministre croit que les provinces, comme la Colombie-Britannique qui expédie environ 60 p. 100 de tout le bois de construction canadien aux États-Unis, auront eu suffisamment de temps pour étudier attentivement la démarche proposée ou est-il vrai que le premier ministre Bennett collabore très peu sur cette question?

M. Merrithew: Nous savons très bien que nous sommes à la dernière minute. Personne ne prend la situation à la légère. Après discussion, on a cru qu'en faisant appel à un ou plusieurs envoyés on pourrait très bien régler des questions qu'il nous a été impossible de régler jusqu'à maintenant soit dans le cadre des discussions gouvernementales, de celles entre politiciens de tous les paliers ou de celles avec l'administration américaine. Ce n'est qu'une idée qui a été lancée. Les provinces en ont été informées. Plus tard, cette semaine, sous réserve de l'évolution de la situation, les ministres du Commerce et les ministres responsables du secteur forestier devraient se réunir pour discuter plus à fond de la stratégie.

M. Riis: Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew). Elle ne se rapporte pas au bois d'oeuvre mais au problème du thuya géant et du bardeau. Elle n'a rien à voir non plus avec les subventions, de l'aveu même des Américains, mais d'après ce que je sais, ils s'inquiètent de la concurrence et des problèmes qu'elle crée chez eux.